



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

Appel d'offres pour la conception/réalisation du
complexe immobilier du Centre de Traitement
Fiduciaire de la BCEAO à Yamoussoukro

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	1
1 – OBJET DES INSTRUCTIONS.....	2
2. – NATURE DES PRESTATIONS.....	2
3. – CONDITIONS DE PARTICIPATION.....	3
4 – FORME DU MARCHÉ.....	4
5. – CONTENU DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.....	4
6. – PRESENTATION ET CONTENU DES OFFRES.....	4
6 – 1 – Dossier administratif	4
6 – 2 – Dossier de conception architecturale.....	6
6 – 3 – Dossier de l'offre technique.....	6
6 – 4 – Dossier de l'offre financière.....	7
7. – REMISE DES OFFRES	8
8. – OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES.....	8
9. – DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES – DELAIS DE NOTIFICATION.....	8
10. – VARIANTES.....	9

PREAMBULE

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), dont le Siège est situé à Dakar (Sénégal), est l'Institut d'Emission commun des huit (08) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), à savoir le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Elle dispose d'un réseau de vingt-trois (23) Agences réparties dans l'UMOA. Chacune de ces Agences compte un Service ou une Section de Caisse dont la fonction principale est d'assurer l'entretien de la circulation fiduciaire, notamment les opérations aux guichets (paiements, versements), l'émission, le tri des billets et la destruction des billets impropres à la circulation.

Le tri des billets comporte actuellement deux volets : mécanique et manuel.

Le tri mécanique concerne principalement les grosses coupures, celui des petites coupures n'ayant pas été réalisable par les machines actuelles du fait de leur état au retour de circulation.

Afin d'améliorer la prise en charge de cette activité, la BCEAO a retenu de mettre en œuvre une nouvelle organisation de l'entretien des signes monétaires, à travers l'implantation d'un Centre de Traitement Fiduciaire (CTF) à Yamoussoukro en République de Côte d'Ivoire.

Le CTF, ensemble à caractère industriel avec équipement spécialisé, aura pour activité principale le traitement des billets à trier en vue de la production de billets valides destinés à alimenter les Caisses des Agences de la BCEAO.

Le présent Appel d'Offres a pour objet de conclure un marché de Conception/Réalisation de l'ensemble immobilier du CTF avec un prestataire ou un groupement de prestataires disposant de compétences avérées dans le domaine de la conception architecturale et technique et de la réalisation de travaux de bâtiment tous corps d'état.

L'attributaire du marché de conception / réalisation de l'ensemble immobilier du CTF devra coopérer avec d'autres prestataires, notamment ceux qui seront chargés de la chaîne de traitement Fiduciaire, de la sécurité banque et de l'ameublement, en vue d'une bonne coordination des études et des travaux.

1 – OBJET DES INSTRUCTIONS

Les présentes instructions fournissent aux soumissionnaires les informations utiles pour répondre à l'Appel d'Offres que la BCEAO lance pour la conception et la réalisation du complexe immobilier devant abriter son Centre de Traitement Fiduciaire (CTF) à Yamoussoukro, en République de Côte d'Ivoire.

Ce complexe immobilier comprend un bâtiment principal et des annexes, deux clôtures, des voiries intérieures et extérieures ainsi que des aménagements divers.

Le marché à conclure au terme de cet Appel d'Offres sera un marché de Conception/Réalisation.

2. – NATURE DES PRESTATIONS

Le présent appel d'offres concerne des prestations d'architecture, d'ingénierie et de travaux de construction du complexe immobilier du CTF.

Il s'agit, notamment :

- de la conception architecturale du complexe immobilier conformément au programme fourni par la BCEAO ;
- de l'obtention du permis de construire ;
- de la réalisation des études techniques d'ingénierie ;
- de l'exécution des travaux tous corps d'état du complexe immobilier du CTF ;
- de l'ordonnancement, du pilotage et de la coordination des travaux et des interventions des autres participants au projet, notamment ceux chargés de la chaîne de tri, de la sécurité banque et de l'ameublement ;
- du contrôle technique de normalisation des risques depuis la conception du projet jusqu'à la réception définitive des travaux.

Les prestations d'architecture et d'études techniques d'ingénierie comprennent trois (3) phases :

- l'Avant-Projet Définitif (APD) fourni à l'appel d'offres ;
- le Dossier d'Exécution (DEXE) ;
- le suivi et le contrôle des travaux.

Le contrôle technique de normalisation des risques consiste à effectuer les missions ci-après listées et définies au niveau de la norme NF P 03 -100 - Critères généraux pour la contribution du contrôle technique à la prévention des aléas techniques dans le domaine de la construction (septembre 1995) :

- L : Solidité des ouvrages et des éléments d'équipement indissociables ;
- S : Sécurité des personnes dans les constructions ;
- P1 : Solidité des éléments d'équipement non indissociablement liés ;
- F : Fonctionnement des installations ;
- Hand : Accessibilité des constructions pour les personnes handicapées.

Les travaux à réaliser sont subdivisés en dix-neuf (19) lots :

- Lot n° 1 – Terrassement Généraux – Assainissement – VRD
- Lot n° 2 – Gros-OEuvre
- Lot n° 3 – Etanchéité
- Lot n° 4 – Charpente Couverture
- Lot n° 5 – Menuiserie Aluminium – Vitrierie – Miroiterie
- Lot n° 6 – Menuiserie Bois
- Lot n° 7 – Ferronnerie – Serrurerie
- Lot n° 8 – Faux Planchers – Faux Plafonds
- Lot n° 9 – Revêtements Durs
- Lot n° 10 – Peinture
- Lot n° 11 – Plomberie Sanitaire – Réseau Incendie
- Lot n° 12 – Climatisation – Ventilation
- Lot n° 13 – Energie solaire
- Lot n° 14 – Electricité – Courants Forts
- Lot n° 15 – Groupe Electrogène
- Lot n° 16 – Electricité – Courants Faibles
- Lot n° 17 – Sécurité Incendie
- Lot n° 18 – Appareils Elévateurs
- Lot n° 19 – Espaces verts

3. – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le présent Appel d’Offres s’adresse aux prestataires exerçant dans le domaine du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) installés ou pouvant exercer dans les pays membres de l’UEMOA.

Au regard de la nature des prestations attendues, les soumissionnaires devront avoir les compétences requises pour :

- la conception architecturale et technique du projet ;
- l’obtention du permis de construire en Côte d’Ivoire ;
- l’exécution des travaux tous corps d’état ;
- le suivi architectural et technique du projet.

Par ailleurs, le titulaire du marché aura à sa charge l’intervention d’un Bureau de Contrôle Technique (BCT) agréé pour la normalisation des risques.

Plusieurs prestataires peuvent se constituer en groupement. Le cas échéant, le groupement devra être conjoint avec un mandataire solidaire.

4 – FORME DU MARCHÉ

Le marché sera à prix global, forfaitaire et non révisable, hors toutes taxes et droits de douane.

Le délai de réalisation de l'ensemble des prestations du marché est fixé à vingt (20) mois au plus à partir de la date de signature du contrat. Un délai plus réduit proposé constituerait un atout à l'avantage du soumissionnaire.

5. – CONTENU DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'Appel d'Offres est composé des documents ci-après :

- les présentes Instructions aux Soumissionnaires ;
- le Cahier des Prescriptions Spéciales pour la réalisation du CTF ;
- le Programme d'Architecture de l'ensemble immobilier du CTF ;
- les Directives Techniques Générales du projet du CTF ;
- les Cadres de Devis Quantitatif et Estimatif par lot et pour les prestations d'architecture et d'ingénierie.

Le dossier complet du présent appel d'offres peut être retiré à partir du 1^{er} septembre 2017 au secrétariat du Directeur du Patrimoine au Siège de la BCEAO – Bureau 410 de l'immeuble Tour, contre remise d'un chèque à l'ordre de la BCEAO, d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA.

6. – PRESENTATION ET CONTENU DES OFFRES

Les offres seront rédigées en langue française.

Elles devront comprendre les dossiers suivants :

- le dossier administratif contenant les pièces administratives et les références financières ;
- le projet d'architecture proposé pour le complexe immobilier ;
- le dossier des études techniques détaillées ;
- les offres financières.

6 – 1 – Dossier administratif

Le dossier administratif, relié en quatre exemplaires, sera déposé sous pli fermé portant la mention « *Dossier administratif relatif à l'appel d'offres pour la conception/réalisation de l'ensemble immobilier du CTF de la BCEAO à Yamoussoukro.* »

Le dossier administratif comprend les pièces suivantes :

- la lettre de déclaration d'intention de soumissionner ;
- les pouvoirs habilitant le soumissionnaire (lorsque celui-ci agit pour le compte d'une tierce personne ou d'une Société) ;
- le protocole de groupement conjoint avec mandataire solidaire entre les prestataires, le cas échéant ;

- une lettre d'accord de contrat avec un Bureau de Contrôle Technique agréé ;
- la liste des sous-traitants, le cas échéant, avec indication de leur domaine d'intervention ;
- les références techniques notamment la liste des travaux précédemment réalisés par le prestataire, selon le formulaire joint en annexe n°6 ;
- le dossier de présentation du prestataire qui devra être constitué :
 - des documents d'identification indiquant :
 - ✓ la raison sociale du prestataire et l'adresse du Siège ;
 - ✓ le caractère juridique et éventuellement, le statut du prestataire ;
 - ✓ la Nationalité du prestataire ;
 - ✓ le lieu de tenue de la comptabilité.
 - des attestations d'usage ci-après :
 - ✓ les attestations datant de moins de trois (3) mois, délivrées par les Autorités judiciaires du pays d'installation, indiquant que le prestataire n'est pas en faillite et qu'aucune procédure collective d'apurement de passif n'est ouverte à son encontre ;
 - ✓ l'attestation datant de moins de trois (3) mois indiquant que le prestataire est en règle vis-à-vis de l'Administration Fiscale de l'Etat où il est établi ;
 - ✓ l'attestation datant de moins de trois (3) mois indiquant que le prestataire est en règle vis-à-vis de la caisse de sécurité sociale de l'Etat où il est établi ;
 - ✓ l'attestation d'assurance pour la responsabilité civile ;
 - ✓ l'attestation d'immatriculation au Registre du Commerce du lieu de résidence.
 - des références financières et techniques ci-après :
 - ✓ le capital du prestataire (montant, origine et structure) ;
 - ✓ les cautions bancaires déjà obtenues (indicateurs de la confiance des banques au cours des deux dernières années ou les garanties obtenues par l'entreprise au titre de marchés publics ou privés) ;
 - ✓ les bilans des deux dernières années certifiés par un expert agréé ;
 - ✓ les comptes d'exploitation des deux dernières années.

En tout état de cause, le prestataire devra fournir un document attestant que son équipe comprend un architecte ou un cabinet d'architectes inscrit à l'Ordre des Architectes d'un pays membre de l'UEMOA.

En cas de groupement de prestataires, tous les membres du groupement devront fournir toutes les pièces requises supra.

6 – 2 – Dossier de conception architecturale

Le dossier de conception architecturale du complexe immobilier sera déposé sous colis fermé ne portant à l'extérieur aucune autre indication que la mention « *Dossier d'architecture relatif à l'appel d'offres pour la conception/réalisation du complexe immobilier du CTF de la BCEAO à Yamoussoukro.* »

Le dossier d'architecture, rendu en noir et blanc ou en couleur, au libre choix du soumissionnaire, contient les pièces suivantes :

- un plan de masse au 1/500^{ème} ;
- un plan d'aménagement de l'ensemble du projet au 1/500^{ème} comportant l'indication des bâtiments, des voies de desserte, des aires de stationnement, des cheminements, des aménagements intérieurs et extérieurs et des espaces verts. Ce plan sera élaboré sur la base du relevé cadastral fourni par le Maître de l'Ouvrage ;
- les plans de chaque niveau au 1/200^{ème} ;
- des coupes transversales et longitudinales significatives au 1/200^{ème} ;
- une vue aérienne avant de l'ensemble du complexe ;
- une vue aérienne arrière de l'ensemble du complexe ;
- une vue oblique montrant les façades principale et gauche du bâtiment principal ;
- une vue oblique montrant les façades principale et droite du bâtiment principal ;
- une vue oblique montrant les façades arrière et droite du bâtiment principal ;
- une vue oblique montrant les façades arrière et gauche du bâtiment principal ;
- une vue intérieure du hall du bâtiment principal ;
- des vues en perspective libres de chaque bâtiment expliquant le parti architectural ;
- une notice explicative de vingt (20) pages au maximum en format A4 comprenant :
 - un exposé du parti architectural et de la méthodologie ;
 - le tableau récapitulatif des surfaces utiles et hors œuvre du projet (avec indication des locaux), par bâtiment, comparées à celles du programme ;
- une plaquette sous forme de cahier relié en format A3 à présenter horizontalement, comprenant la réduction de toutes les planches du projet ;
- une clef USB contenant les fichiers informatiques des documents fournis.

Les plans du projet seront rendus sur supports solides pour l'exposition (planches de format A0).

6 – 3 – Dossier de l'offre technique

L'offre technique sera déposée sous forme de plis fermé ne portant à l'extérieur aucune autre indication que la mention « *Dossier d'offre technique relatif à l'appel d'offres pour la conception/réalisation du complexe immobilier du CTF de la BCEAO à Yamoussoukro.* »

Le dossier relatif à l'offre technique devra comprendre les pièces suivantes :

- un planning général de réalisation du projet partant de la signature du contrat à la livraison des travaux (en 4 exemplaires) ;
- la liste du personnel affecté au projet selon les formulaires joints en annexe n°3. (en 4 exemplaires) ;
- une note méthodologique, en 4 exemplaires, indiquant l'organisation et les moyens envisagés pour respecter le planning de réalisation proposé et précisant les équipements de chantier prévus (disponibles ou à acquérir) ;
- un descriptif illustré des matériaux et des équipements proposés pour tous les lots (description et photos en couleur représentatives des propositions), en 4 exemplaires ;
- un exemplaire des plans et des notes de calcul d'Avant-Projet Définitif dont la liste est précisée en annexe n°7 ;
- la notice de sécurité incendie du complexe immobilier du CTF élaboré par le BCT ;
- une clef USB contenant les fichiers numériques (en format PDF et DWG) des plans et documents fournis.

6 – 4 – Dossier de l'offre financière

L'offre financière sera déposée sous forme de plis fermé ne portant à l'extérieur aucune autre indication que la mention « Dossier d'offre financière relatif à l'appel d'offres pour la conception/réalisation du complexe immobilier du CTF de la BCEAO à Yamoussoukro ».

Le dossier relatif à l'offre financière devra comprendre les pièces suivantes :

- quatre (4) exemplaires datés, signés et cachetés de la soumission, suivant le modèle de soumission de l'annexe 1, pour le prestataire agissant seul ou de l'annexe n°2, pour les prestataires agissant en groupement ;
- quatre (4) exemplaires des devis quantitatifs et estimatifs par prestation et par lot selon le cadre qui sera fourni à titre indicatif et non limitatif dans le dossier d'appel d'offres ;
- des propositions d'entretien pour les lots techniques et les espaces verts pendant la période de garantie ;
- une clef USB contenant les fichiers numériques (en format PDF, WORD ET EXCEL) des documents fournis.

L'ensemble de ces dossiers devra être conditionné en un seul colis ne portant que les seules mentions suivantes :

Au centre :

<p>BCEAO SIEGE Avenue Abdoulaye FADIGA BP 3108 Dakar Sénégal Tél. : (221) 33 839 05 00 Téléfax : (221) 33 823 93 35</p>
--

Dans le coin supérieur gauche :

**APPEL D'OFFRES POUR LA CONCEPTION/REALISATION
DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER DU CTF DE LA BCEAO A YAMO USSOUKRO**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTRE DES PLIS. »

Le non-respect de la procédure ci-dessus entraîne la nullité de l'offre

7. – REMISE DES OFFRES

Les offres devront impérativement être déposées au Siège de la BCEAO sis Avenue Abdoulaye FADIGA BP 3108 – Dakar SENEGAL au bureau 410 de l'immeuble Tour dans le délai fixé dans l'avis d'appel d'offres.

8. – OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES

Une Commission de dépouillement procédera à l'ouverture des plis dans un délai de soixante (60) jours suivant la date de réception des offres.

L'étude des offres se fera suivant les critères définis par la Commission dans le but de sélectionner l'offre présentant le meilleur rapport qualité/prix.

La Commission n'est donc pas obligée de retenir l'offre la moins-disante.

La décision de la commission est sans appel.

La BCEAO ne sera pas tenue de restituer aux soumissionnaires les offres non retenues.

9. – DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES – DELAIS DE NOTIFICATION

La validité des offres est de quatre (4) mois.

La notification du marché sera faite au Prestataire dans un délai maximum de quatre (4) mois à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Avant la signature la marché, le Prestataire pressenti procédera à l'ajustement de son offre, en ce qui concerne les plans, les descriptifs et les devis quantitatifs et estimatifs, sur la base des observations du Maître de l'Ouvrage.

Les soumissionnaires devront examiner avec soin, toutes les pièces du dossier d'appel d'offres et signaler au Maître de l'Ouvrage, les imprécisions, omissions ou contradictions relevés dans ledit dossier et proposer des solutions alternatives le cas échéant.

En conséquence, aucun Prestataire ou Groupement de Prestataires ne pourra, après remise de sa soumission, soit refuser de signer le marché pour quelque motif que ce soit sous peine d'avoir à payer au Maître de l'Ouvrage des dommages et intérêts pour le préjudice causé, soit refuser d'exécuter des prestations ou travaux jugés indispensables par le Maître de l'Ouvrage, à la parfaite finition des ouvrages, soit prétendre que ces prestations ou travaux donnent lieu à une augmentation de son prix forfaitaire ou à un allongement du délai contractuel.

Aucun prestataire ou groupement de prestataires, après avoir soumissionné, ne pourra réclamer de supplément en s'appuyant sur le fait que les prescriptions du dossier d'appel d'offres sont inexactes, incomplètes ou présentent des contradictions ou des omissions évidentes.

10. – VARIANTES

En plus de l'offre de base obligatoire et conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires peuvent proposer des variantes techniques avec toutes les justifications nécessaires.

ANNEXES

Annexe n°1 : Modèle de lettre de soumission pour les prestataires agissant seul

Annexe n°2 : Modèle de lettre de soumission pour les prestataires agissant en groupement

Annexe n°3 : Formulaire de présentation de la liste du personnel

Annexe n°4 : Formulaire de présentation de la liste du matériel disponible

Annexe n°5 : Formulaire de présentation de la liste du matériel à acquérir pour les besoins du chantier

Annexe n°6 : Formulaire de présentation des références techniques

Annexe n°7 : Liste des plans à fournir dans le dossier de l'offre technique

ANNEXE 1

LETTRE DE SOUMISSION (Prestataire agissant seul)

Je soussigné (Nom, prénoms, qualité, adresse).....
 agissant au nom et pour le compte de(raison sociale, siège social, numéro de registre
 de commerce et ville d'immatriculation) (1)

Et faisant élection de domicile (2).....

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier d'Appel d'Offres pour la
 conception/réalisation du Centre de Traitement Fiduciaire de la BCEAO à Yamoussoukro, après m'être
 rendu compte de la situation des lieux et avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité
 la nature et l'ampleur des prestations attendues.

1°- Me soumetts et m'engage à exécuter lesdites prestations conformément aux prescriptions du
 dossier d'Appel d'Offres et ce, moyennant le prix global de (3).....

Cette offre s'entend Hors Taxes, Hors Droits de Douane et se décompose comme indiqué dans le
 cadre quantitatif estimatif ci-joint.

2° – Me soumetts et m'engage à accomplir les prestations de conception/réalisation dans un délai de
 mois à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations
 du marché.

3° – Déclare expressément accepter toutes les clauses des pièces du dossier d'Appel d'offres.

4° – M'engage à maintenir le montant de mon offre pendant une période de 4 mois à dater du jour de
 la remise des offres.

5° – Demande que le Maître d'Ouvrage se libère des sommes dues par lui au titre du marché, en
 faisant donner celui au compte N°.....ouvert à (4).....

Au nom de.....

A.....le.....

(Signature)

(1) Pour les architectes, indiquer le numéro d'inscription à l'ordre des architectes du pays d'installation

(2) - Adresse complète

(3) - Montant de l'offre en lettres et en chiffres

(4) - Banque du Soumissionnaire

ANNEXE 2

LETTRE DE SOUMISSION (groupement de prestataires)

Je soussigné (Nom, prénoms, qualité, adresse).....

agissant au nom et pour le compte du groupement de prestataires composée de :

– (raison sociale, siège social, numéro de registre de commerce et ville d'immatriculation de chaque membre du groupement) (1)

-

Et faisant élection de domicile (2).....

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier d'appel d'offres pour la conception/réalisation du Centre de Traitement Fiduciaire de la BCEAO à Yamoussoukro, après m'être rendu compte de la situation des lieux et avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et l'ampleur des prestations attendues.

1°- Me soumetts et m'engage à exécuter lesdites prestations conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres et ce, moyennant le prix global de (3).....

Cette offre s'entend Hors Taxes, Hors Droits de Douane et se décompose comme indiqué dans le cadre quantitatif estimatif ci-joint.

2° – Me soumetts et m'engage à accomplir les prestations de conception/réalisation dans un délai de mois à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

3° – Déclare expressément accepter toutes les clauses des pièces du dossier d'Appel d'offres.

4° – M'engage à maintenir le montant de mon offre pendant une période de 4 mois à dater du jour de la remise des offres.

5° – Demande que le Maître d'Ouvrage se libère des sommes dues par lui au titre du marché, en faisant donner celui au compte N°ouvert à (4).....

Au nom de.....

A.....le.....

(Signature)

(1) - Pour les architectes, indiquer le numéro d'inscription à l'ordre des architectes du pays d'installation

(2) - Adresse complète

(3) - Montant de l'offre en lettres et en chiffres

4) - Banque du Soumissionnaire

ANNEXE 3

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION DE LA LISTE DU PERSONNEL

Fonction	Société	NOM et Prénoms	Diplômes obtenus (intitulé et année d'obtention)	Marchés exécutés (Année de démarrage – année de fin)	Poste occupé sur le marché	Corps d'état exécutés	Montant global des corps d'états exécutés
1- Chef de projet							
2 - Architectes concepteur collaborant au projet en charge de la conception							
3- Architectes en charge du permis de construire							
4-Architecte d'opération pour le suivi							

Fonction	Société	NOM et Prénoms	Diplômes obtenus (intitulé et année d'obtention)	Marchés exécutés (Année de démarrage – année de fin)	Poste occupé sur le marché	Corps d'état exécutés	Montant global des corps d'états exécutés
5- Ingénieurs chargé d'études de réalisation calcul de structures							
6- Ingénieurs chargé d'étude de réalisation VRD							
7- Ingénieurs chargé d'affaire au niveau du BCT							
8- Conducteurs de travaux							
9- Chefs de chantier							

N.B. : Joindre au dossier les curriculum vitae des membres constitutifs de l'équipe projet

ANNEXE 4

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION DU MATÉRIEL ACTUELLEMENT DISPONIBLE

Matériels	Année d'acquisition	Nombre

N.B. : Sont visés les matériels de chantier tels que :

- engins
- matériel de coffrage
- matériel de levage
- matériel de transport
- matériels de production de béton
- matériels pour la menuiserie aluminium et la menuiserie bois
- etc.

ANNEXE 7

LISTE DES PLANS A FOURNIR DANS LE DOSSIER DE L'OFFRE TECHNIQUE

Les plans établis par le soumissionnaire devront comporter le visa du BCT, indiquant qu'ils ont été approuvés dans le cadre de la normalisation des risques.

Les plans attendus sont :

LOT 1 : Terrassement Généraux – Assainissement – VRD

- Plans de terrassement généraux sur fond de plan de masse
- Plan de revêtement des surfaces sur fond de plan de masse
- Note de calcul des bassins versant et des débits d'évacuation des eaux pluviales
- Plans d'adduction, de drainage et d'assainissement EP-EV/EU (tracés des canalisations enterrées avec les principaux diamètres et niveaux) sur fond de plan de masse
- Profils en long et en travers de la voirie

LOT 2 : Gros-OEuvre

- Plans de coffrage et de ferrailage des fondations et des ouvrages d'infrastructure
- Plans de coffrages des ouvrages en superstructures incluant axes, trames, joints de dilatation et de fractionnement
- Plans de coffrages et de ferrailage des planchers
- Coupes et détails significatifs

LOT 3 : Etanchéité

- Plans de drainage des toitures-terrasses avec indication des joints de dilatation et de fractionnement, des diamètres des évacuation des eaux pluviales
- Coupes sur les toitures-terrasses précisant la composition du complexe d'étanchéité en partie courante et des points singuliers (reliefs, joints de dilatation et de fractionnement, pénétrations diverses, évacuations d'eau pluviales)

LOT 4 : Charpente Couverture

- Note de calculs des charpentes
- Plans de coffrage et de ferrailage des fondations
- Plans de structure des charpentes

DES LOTS 5 À 10 : Menuiserie Aluminium – Vitrierie – Miroiterie, Menuiserie Bois, Ferronnerie – Serrurerie, Faux Planchers – Faux Plafonds, Revêtements Durs et Peinture

- Plans de niveau avec indication des menuiseries, des revêtements de sol et muraux

LOT 11 : Plomberie Sanitaire – Réseau Incendie

- Plans de niveau avec indication de l'emplacement des équipements et des canalisations

LOT 12 : Climatisation – Ventilation

- Le Bilan thermique des bâtiments
- Plan de situations des équipements avec le réseau de canalisation ou gainage

LOTS 14 et 16 : Electricité – Courants Forts et Electricité – Courants Faibles

- Le bilan de puissance pour le lot 14
- Le plan général de distribution sur fond de plan de masse
- Le schéma unifilaire de l'architecture général de distribution
- Les plans d'implantation des tableaux et appareillages sur fond des plans de niveau
- Les schémas unifiilaires des tableaux et coffrets

LOT 19 : Espaces verts

- Plans de plantation sur fond de masse indiquant les différents aménagements prévus